

vendredi 6 mai 2022 à 18 H

Théâtre Durance à Château-Arnoux

Membres présents :

Alfred MARTIN, président  
Nicole PETIT, secrétaire  
Leyline GARCIA-BOLEA  
Catherine SLOMIANNY  
Francine COET

Isabelle FOUSNAQUER  
Catherine GOBILLARD  
Bernard GOBILLARD  
Vanessa ONDET  
Hélène POUCKET

Claude FIART, vice-président de PAA, délégué à la Culture

Maxime BERSAN, commissaire aux comptes  
Frédéric COLLOMP, expert-comptable

Elodie PRESLES, directrice du Théâtre Durance  
Ronan LE PENNEC, administrateur du Théâtre Durance  
Sylvie NOWOCIEN, assistante de direction du Théâtre Durance

Excusés :

Patricia GRANET, présidente Provence Alpes Agglomération  
Paule MALAVAL, trésorière  
Hélène ARNAUD /CA  
Maryse ROUGE a donné pouvoir à Catherine GOBILLARD /CA  
Françoise ROUGIER a donné pouvoir à Bernard GOBILLARD /CA  
Didier BARRY a donné pouvoir à Hélène POUCKET /TD  
Valérie BRAYDA-BRUN a donné pouvoir à Leyline GARCIA-BOLEA /TD  
Christophe BROUSSALIS a donné pouvoir à Alfred MARTIN /TD  
Serge CAREL /TD  
Marie-Pierre CHERRIER a donné pouvoir à Catherine SLOMIANNY /TD  
Benoît FAURE a donné pouvoir à Francine COET /TD  
Françoise GAUDIN a donné pouvoir à Isabelle FOUSNAQUER /TD  
Monique LECOMTE /TD  
Jean-François LECOMTE /TD  
Catherine TAILLEUX a donné pouvoir à Vanessa ONDET /TD

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-004-200067437-20221006-41\_06102022

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance à 18 H 15.  
Mme Nicole Petit est désignée secrétaire de séance.

## **Ordre du jour et modalités de vote**

M. le Président rappelle l'ordre du jour et énonce les modalités de vote à définir pour l'approbation de ces points par l'Assemblée.

Il est décidé à l'unanimité des membres présents de voter à main levée l'approbation :

- du bilan moral,
- du rapport d'activité,
- du rapport de gestion et affectation du résultat 2021,
- de la proposition du montant de la cotisation des membres pour l'année 2023,
- questions diverses.

### **1/ - RAPPORT MORAL**

M. le Président remercie de sa présence Claude Fiaert, Vice-président délégué à la Culture et aux équipements culturels de Provence Alpes Agglomération, Maxime Bersan, représentant le cabinet Secoval, commissaire aux comptes et Frédéric Collomp, expert-comptable.

M. le Président remercie les membres de l'association de leur présence et c'est avec plaisir qu'il s'adresse une nouvelle fois à eux, dans ce moment important de la vie de l'association.

M. le Président précise que le rapport porte sur l'exercice 2021 à cheval sur les saisons 2020-2021 et 2021-2022 du Théâtre Durance. Ces deux saisons ont été particulièrement difficiles, la première a été stoppée net par la pandémie et la seconde a été marquée par un contexte sanitaire encore défavorable. Bien évidemment, l'association Théâtre Durance n'a pas échappé aux tourments de la crise sanitaire qui auront marqué les deux années et demi passées.

#### **Concernant la saison 2020-2021 :**

*Nous pensions avoir traversé le plus fort de la crise sanitaire suite au premier confinement mis en place durant 1 mois et 25 jours du 17 mars au 11 mai 2020 conduisant à la fermeture du Théâtre au public et à l'arrêt de l'ensemble de nos activités.*

*Ces longues semaines d'arrêt nous ont profondément chamboulé et questionné sur nos manières de faire. La question du remboursement des billets et la politique tarifaire qui en résulte ont été au cœur de nos préoccupations. Le remboursement de l'ensemble des spectateurs a été une activité chronophage pour l'équipe et les abonnements n'ont pas simplifié la tâche. Devions-nous dès lors modifier notre politique tarifaire et supprimer les abonnements ?*

*Par ailleurs, face à l'imprévisibilité des événements, devions-nous revoir la saisonnalité de la programmation ? Une saison se construit entre 18 à 24 mois à l'avance. Passer sur un format semestriel, bimestriel ou mensuel nous permettrait-il d'être plus agile et réactif quitte à perturber le public ?*

*Nous avons finalement fait le choix de ne rien changer, partant du principe qu'il n'y avait de toute façon pas de « bonne solution » qui puisse nous mettre à l'abri de l'évolution de l'épidémie et des vicissitudes qui en découlent. Nous avons décalé la présentation de saison en septembre 2020 et nous avons retrouvé rapidement notre public. Six semaines après le lancement de la saison, nous constatons un taux de remplissage de 74 % sur l'ensemble de la saison – de bonne augure pour la suite.*

*Puis, le deuxième confinement a été décrété le 30 octobre 2020 pour une durée d'un mois et 15 jours.*

*Les lieux culturels n'ont cependant pas pu rouvrir leurs portes en novembre, ni en décembre. Nous avons bon espoir qu'ils puissent l'être après le 15 décembre 2020 mais nous avons finalement été contraints d'annuler l'ensemble de la saison 2020/2021, l'ensemble des spectacles programmés d'octobre 2020 à mai 2021.*

*La fermeture du Théâtre et l'arrêt de nos activités ont conduit à l'annulation de 50 représentations sur une saison qui en compte habituellement 80 soit plus de 60 %.*

*Finalement, le 1<sup>er</sup> confinement nous avait appris à faire, à défaire, à construire de manière différente, nous avons donc mis toute notre énergie dans ce qu'il nous était encore possible de mettre en œuvre : interventions dans les établissements scolaires, représentations dans les établissements scolaires, accueils de compagnies en résidence, représentations pour les professionnels, etc.*

*Nous avons finalement réellement retrouvé notre public en juin 2021 lors des deux soirées de présentation de la saison 2021/2022 soit dix mois après le dernier spectacle qui avait pu être donné au Théâtre. Encore une fois, le public était au rendez-vous et ces deux soirées ont suscité beaucoup d'émotion, pour le public comme pour l'équipe.*

*Forts de l'expérience de la saison précédente, nous avons fait le choix de mettre en suspens les abonnements et de proposer un tarif unique – chat échaudé craint l'eau froide. La saison 2021/2022 se présentait donc sous de bons augures malgré le contexte que nous traversions.*

*Puis, le 12 juillet 2021, le Président de la République a annoncé l'extension du pass sanitaire aux lieux culturels. Dès le lendemain de son allocution nous avons pu constater l'effet négatif de la promulgation du pass sur les ventes de billets.*

*Ce dernier trimestre 2021 n'aura donc pas été aussi simple que nous l'espérions mais nous aura tout de même permis d'éviter une nouvelle fermeture administrative.*

*En reportant les Escapades à la rentrée de septembre 2021, nous avons tout de suite pu constater que la question du pass sanitaire était un sujet épineux. Nous avons cependant appliqué à la lettre les consignes gouvernementales et essayé de faire preuve de pédagogie mais ce nouveau contexte d'exercice de notre activité n'a pas été le plus simple à gérer.*

*Certes, le pass a eu un impact négatif, mais il me paraît important de signifier quand-même que le public a repris, petit à petit, le chemin du Théâtre. Après un démarrage difficile, la saison a commencé à retrouver un rythme de croisière tel qu'avant le premier confinement.*

*D'un point de vue budgétaire et comme nous le verrons plus en détail lors de la présentation des comptes, nous avons pu traverser cette année 2021 malgré une baisse substantielle de nos recettes propres grâce au soutien indéfectible de nos partenaires institutionnels.*

M. le Président termine son bilan en remerciant chaleureusement nos tutelles par leur soutien financier : la communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération, l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur), la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le département des Alpes de Haute-Provence, le dispositif France Relance.

Puis M. le Président soumet au vote le rapport moral

◆ **Vote à l'unanimité du rapport moral**



## 2/ - RAPPORT D'ACTIVITE

Mme la Directrice présente les faits marquants de la saison 2020-2021, même si cette saison aura été particulièrement bouleversée par les restrictions sanitaires. Nous avons pu diffuser dans des établissements scolaires des spectacles en forme adaptées.

### 1. Concernant le projet artistique et culturel

#### A. La diffusion (saison 2020-2021)

##### Diffusion prévue :

###### **48 spectacles**

27 intra-muros, 12 hors les murs, 9 pour les Escapades  
dont 12 de compagnies régionales

89 représentations

dont 26 représentations en temps scolaires

##### Diffusion réalisée

###### **7 spectacles**

2 intra-muros, 5 hors les murs, 0 pour les Escapades  
dont 3 de compagnies régionales

54 représentations

dont 39 représentations en temps scolaires

##### Les effets du confinement :

- 41 spectacles annulés – 2 spectacles déplacés dans les établissements scolaires – 1 spectacle rajouté  
L'ensemble de ces annulations a fait l'objet d'une prise en charge de toute ou partie du prix de cession + frais engagés + frais d'ateliers.
- 50 représentations annulées – 17 représentations rajoutées.
- 8 329 billets remboursés

#### B. La billetterie (saison 2020-2021)

- **Fréquentation globale : 2 229 places**  
Fréquentation au Théâtre 562 places  
Fréquentation hors les murs : 1 063 places  
Fréquentation Petite Fabrique et autres actions tout public : 604 places
- Prix moyen des places au Théâtre Durance (hors exonérés) = 9 euros

#### C. Le soutien à la création et l'accueil en résidence (année 2021)

- 24 compagnies accompagnées, dont 18 compagnies régionales
- 14 coproductions  
*dont 9 de compagnies régionales*  
*dont 8 projets pluridisciplinaires, 5 projets théâtre, 3 projets danse, 5 projets musique, 1 projets hors-les-murs, 4 projets enfance et jeunesse*
- 99.248 € d'apport numéraire en coproduction, dont 46.248 € pour des projets régionaux (46,6 %)
- 20 résidences  
*dont 16 compagnies régionales*  
*dont 6 projets pluridisciplinaires, 6 projets théâtre, 3 projets danse, 9 projets musique, 2 projets enfance et jeunesse*
- 142 jours cumulés de présence
- 4 albums enregistrés
- 35.000 € d'apport numéraire, dont 33.000 € pour les projets régionaux (94 %)
- 91 364 € d'apport en industrie

#### D. La petite fabrique (saison 2020/2021)

La Petite Fabrique, c'est le nom que nous avons donné à toutes nos activités en dehors de la programmation de spectacles, ces temps où des artistes viennent travailler dans nos murs, ces temps où nous vous ouvrons les portes d'une autre manière.

La Petite Fabrique, ce sont des moments ouverts à tous, en lien avec les artistes ou encore avec l'équipe du Théâtre. Des visites, des répétitions publiques à l'occasion des résidences, des ateliers, des rencontres en bord de scène (ou ailleurs), des moments à la fois fragiles et précieux, où tout se joue dans la magie de l'instant.

La Petite Fabrique se décline également dans une version sonore : la Petite Fabrique sonore. Des reportages sonores pour écouter la vie du Théâtre, comme si on y était, une manière d'entrer dans les coulisses de la création en allant à la rencontre des artistes en résidence dans nos murs, pour aborder leur travail ou un nouveau projet en cours de fabrication. La petite fabrique sonore interroge également les participants aux ateliers, dans et hors les murs du Théâtre. La petite fabrique sonore c'est une collection de petits reportages sonores disponibles sur notre site web, à écouter partout, pour partager ces expériences. L'impossibilité d'accueillir du public pendant plus de 6 mois nous a contraints à annuler la totalité des actions prévues dans le cadre de la Petite Fabrique entre novembre 2020 et mai 2021. A compter de cette date, les répétitions publiques ont été ouvertes uniquement aux professionnels.

Seule la Petite fabrique sonore a pu perdurer grâce au support numérique. Elle a pris une place inhabituelle, devenant la seule proposition accessible pour le public durant cette période.

Dans la continuité de la Petite Fabrique sonore, cette saison 2020/2021 a également vu l'inauguration de 2 audio-balades commandées à des compositeurs, qui peuvent être réalisées à tout moment par les habitants.

#### E. Les Echappées

Pour la saison 2020/2021, cinq spectacles ont été proposés dans le cadre du projet d'aménagement culturel territorial des *Échappées*. Finalement, un seul spectacle aura pu se tenir au Théâtre en octobre 2020.

- ***Aime-moi vrai*** – Cie Cassandra – Sébastien Valignat [AURA], prévu dans 5 communes au mois d'octobre, a été reprogrammé au Théâtre Durance en deux périodes : octobre (deux dates) et décembre (trois dates, annulées) – REPORT EN 22/23
- ***Les cartographies de l'Anthropocène*** – Cie Vertical Détour – Frédéric Ferrer, prévu dans 5 communes au mois de janvier – ANNULÉ
- ***Précieux(ses), le grand bureau des merveilles*** – Cie Pirenopolis – Stéphan Pastor pour 6 représentations dans les établissements scolaire - REPORT DE 19/20 – ANNULÉ ET NON REPORTE
- ***Sabordage !*** – La Mondiale Générale, prévu dans 4 communes au mois de mai – REPORT DE 19/20 – ANNULÉ ET NON REPORTÉ
- ***La Fille Suspendue*** – Begat Theater – Karin Holmström, prévu pour 4 jours aux Mées en mai – ANNULÉ ET TRANSFORME EN RESIDENCE – REPORT EN 22/23

#### Les Échappées sonores

- Inauguration du *Chevalier Guignette*, audio-balade commandée à Thierry Balasse, pour le lac des Mées, le samedi 19 juin, en présence du compositeur – REPORT DE 19/20
- - Inauguration de *Saint-Auban, l'étrange poésie*, audio-balade commandée à Loïc Guénin, pour la Cité industrielle de Saint-Auban, le dimanche 20 juin, en présence du compositeur



## **F. Les Escapades**

Créées en 2011 sur le site de la Ferme de Font Robert, les Escapades ont déménagé en 2017 sur le parking des Lauzières, à côté du Théâtre Durance

La programmation du festival s'écrit résolument dans la continuité de la saison qui se déroule au Théâtre tout au long de l'année. Il sera ici question de découverte plutôt que de valeurs sûres.

Depuis son ancrage sur les Lauzières, nous pouvons fortement « travailler » cette manifestation dans l'esprit général du projet artistique du Théâtre Durance, ce qui était moins évident auparavant.

***La 11<sup>ème</sup> édition, initialement prévue en juin 2021, a été reportée à septembre 2021.***

## **2. Concernant le développement de l'association et les perspectives d'évolution**

### **A. Les Relations Institutionnelles :**

#### **1. Convention Pluriannuelle d'objectifs :**

La loi Liberté de Création-Architecture-Patrimoine (LCAP) a redéfini en profondeur le cadre légal des scènes conventionnées.

Après plusieurs réunions de travail et des aller-retours entre tous les partenaires, une convention voit le jour avec pour objet d'établir un cadre contractuel entre l'association et les partenaires publics pour la mise œuvre du programme d'actions artistiques et culturelles correspondant à la mention *art et création des scènes conventionnées d'intérêt général*.

Cette convention a été conclue pour une durée de 4 ans pour la période 2018-2021. Elle a été signée par L'État - Drac Provence-Alpes-Côte d'Azur, Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence et la Communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération, l'association Théâtre Durance et sa directrice.

Un avenant sera signé courant 2022 pour prolonger d'une année supplémentaire cette convention d'objectifs. Cet avenant était nécessaire par rapport à la demande de labellisation (Cf. point 3).

#### **2. Délégation de Service Public :**

La délégation de service public qui nous lie avec Provence Alpes Agglomération a été renouvelée en septembre 2019. L'association Théâtre Durance assure la gestion de l'équipement pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2023.

#### **3. Démarches pour une labellisation Scène Nationale :**

L'implantation et le rayonnement du Théâtre Durance sur le territoire des Alpes de Haute-Provence, le soutien réaffirmé des partenaires institutionnels et la reconnaissance de la qualité du projet artistique, culturel et d'établissement nous ont permis d'envisager une demande de labellisation de Scène nationale auprès des services de l'État.

Dans cet objectif, un dossier de demande de labellisation a été déposée auprès du Préfet de Région en février 2021.

Suite à ce dépôt de candidature, nous avons reçu deux représentants du Ministère de la Culture en octobre 2021 pour prendre la pleine mesure du travail réalisé et découvrir l'équipement et le territoire. La demande de labellisation a tout son sens mais nécessite un ancrage territorial plus important et une contractualisation avec d'autres intercommunalités.

L'année 2022 devra permettre de développer et consolider les relations partenariales avec différents EPCI du département des Alpes de Haute-Provence. L'ensemble de ces négociations devrait aboutir à un développement significatif des *Échappées* et une augmentation des résidences artistiques hors-les-murs. Le projet artistique, culturel et d'établissement 2023/2026 ainsi redéfini sera présenté au Ministère de la Culture à l'automne 2022.

## **B. La coopération culturelle et les réseaux professionnels**

Le Théâtre Durance construit à l'échelle locale, départementale et régionale, des relations étroites avec des structures partageant les mêmes objectifs. Tout simplement parce que, sans ces amis et voisins, il ne pourrait réaliser pleinement ses missions qui sont de soutenir la création, d'accompagner des artistes régionaux hors de nos territoires pour leur donner une visibilité nationale, mais également d'accueillir des compagnies d'autres régions qui font un travail tout aussi remarquable.

De l'échange d'information jusqu'à la mise en œuvre de projets, cette coopération entre structures culturelles nous permet de valoriser la richesse et la diversité de nos actions et d'inventer ensemble des projets pour les habitants de nos territoires respectifs.

### **1. A l'échelle des Alpes du Sud : les aller-retours et complicités**

Pourquoi ne pas faire jouer nos complémentarités ? Nous partageons souvent des coups de cœurs communs pour un ou deux projets. Et parce que nous n'avons pas les mêmes plateaux, ni tout à fait les mêmes programmations, nous avons choisi de faire découvrir quatre spectacles portés conjointement par trois structures des Alpes du Sud.

Cet échange se construit sur la base d'une coréalisation (partage des dépenses selon des clés de répartitions négociées au cas par cas). Elles font l'objet d'une convention.

Chaque spectacle est inscrit dans la saison des deux co-organisateurs, y compris dans les abonnements.

Les structures s'accordent à harmoniser leurs tarifs pleins et réduits, chacun restant maître de sa politique d'abonnement et de ses tarifs spécifiques.

Cette coopération se construit sur la base de spectacles accueillis dans chacune des structures, en travaillant particulièrement la cohérence des calendriers, afin de mutualiser les frais d'approche de compagnies assez éloignées de nos territoires.

Cette complicité se traduit par une attention particulière portée à une proposition artistique chez l'autre, comme un « super coup de cœur ». Chaque structure s'engage à en faire mention dans son programme.

#### **Aller-retour avec le théâtre La passerelle – Scène nationale de Gap et des Alpes du Sud :**

##### ***Möbius – Cie XY***

mardi 16 février 2021 à La passerelle – Gap – ANNULÉ ET REPORTÉ 22/23

##### ***The Rhythm Alchemy – Keyvan Chemirani***

vendredi 5 février 2021, au Théâtre Durance – ANNULÉ ET REPORTÉ 21/22 (HORS ALLER-RETOUR)

### **2. À l'échelle de la région**

Le Théâtre Durance s'inscrit résolument et durablement dans le département des Alpes de Haute-Provence, c'est sa mission première. Mais il rayonne également sur un territoire qui dépasse largement ses frontières et participe activement à la construction et au développement d'une mise en réseau d'un grand nombre d'acteurs culturels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur partageant les mêmes enjeux. Cette mise en commun des idées, envies, compétences, expériences et moyens permet un accompagnement renforcé des projets culturels et artistiques, pour construire ensemble une politique culturelle régionale dynamique et foisonnante.

#### ***Traverses***

Traverses est une association, regroupant en 2020 une trentaine de structures de diffusion pluridisciplinaire et d'accompagnement de la création en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce sont les directeurs/directrices qui participent et animent les réunions, à raison d'une journée par mois.

Le réseau se réunit en commissions pour échanger et mettre en œuvre autour des questions de la création régionale, une meilleure coopération dans la diffusion, une interlocution sans relâche auprès des élus et techniciens pour défendre un service public de la culture.



Traverses a ainsi initié :

Les Régionales de Traverses : journées de rencontre et d'échange entre les compagnies régionales et les membres du réseau, pour aborder les lignes artistiques et les projets de création (2 journées par saison).

Le Fonds de coproduction mutualisé : pour accompagner la production et la diffusion des créations portées par des compagnies régionales (2 ou 3 projets soutenus par an).

Les projets retenus et accompagnés en 2021 par le Fonds de coproduction mutualisé sont : **Croizades** par la compagnie Perspective Nevski, **L'institut Benjamenta** de l'autre Compagnie et **Vers le Spectre** de la Compagnie la Crapule.

L'organisation d'un Temps Fort : conçu collectivement par les membres du réseau, le Temps Fort proposait de découvrir pendant 3 jours, une plongée au cœur du spectacle vivant régional, rythmée par des représentations, des temps de rencontre et de grandes tablées. Le Temps Fort a eu lieu les 29-30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2021.

#### **Temps Fort 2021 :**

164 structures présentes dont :

30 Compagnies

30 structures du Réseau Traverses

33 basées en Région Sud (hors réseau traverses)

9 hors régions

62 indéterminées

209 professionnels présents

1220 places éditées.

La coopérative d'expériences et de compétences : pour mettre en commun nos questionnements et réflexions, en lien avec l'évolution de notre secteur et de nos métiers.

Le Théâtre Durance est l'un des fondateurs de Traverses, et, par le biais de sa directrice, en assure la coprésidence. Il accueille également le siège administratif de l'association (dont le siège social est au Théâtre du Bois de l'Aune à Aix-en-Provence).

#### ***La Tribu***

Plateforme pour l'accompagnement de la création jeune public, l'association réunit à ce jour 11 structures culturelles régionales.

Deux ou trois projets sont accompagnés en coproduction chaque année. Grâce à la mutualisation de chaque structure, les projets bénéficient d'un apport en numéraire allant de 12.500 à plus de 20.000 euros chacun.

**Jojo a disparu** de la compagnie la Tête à l'envers (B), **Track** de la Compagnie La Boîte à sel et **Anima** de la Compagnie Cube sont les trois projets retenus pour l'année 2021.

#### ***Tridanse***

**Tridanse** est un dispositif d'accompagnement de la création chorégraphique en Région Sud. Le Théâtre Durance a été partenaire invité de cette plateforme durant 5 années.

Nous avons souhaité mettre fin à cette collaboration en 2021.

### **3. Concernant l'association**

#### **A. Vie Associative**

37 adhérents pour l'année 2021 (+3 par rapport à 2020).

Le temps de travail des bénévoles de l'association Théâtre Durance sur l'année 2021 représente un volume horaire de 80 heures valorisable à hauteur de 1009.60 €. Merci à eux pour leur implication dans la vie associative.

2 réunions de bureau  
2 Conseils d'administration  
1 Assemblée générale

#### **B. L'équipe**

L'effectif moyen total au 31 décembre 2021 est de 11.4 ETP.

L'année 2020 avait été marquée par un accident du travail. Audrey Godard, chargée de l'accueil s'est fracturée la cheville en octobre 2020 en tombant dans le gradin. Ayant été en arrêt toute l'année 2021, nous avons eu recours à des renforts pour pallier son absence et ainsi assurer une continuité dans la mission d'accueil, si importante dans notre projet. Audrey Godard a repris ses fonctions à temps plein depuis février 2022.

Nous avons signé un CDI avec Tristan Pelicier en janvier 2021 pour un poste d'agent d'accueil – Sécurité SSIAP1. Il intègre donc l'effectif permanent de l'association qui est porté à 12 au 31 décembre 2021.

En septembre 2021, nous avons accueilli une nouvelle apprentie au sein du service technique. Hélène Hullin prépare un titre professionnel de régisseur du spectacle à L'ISTS de Marseille. Elle sera présente jusqu'en juillet 2023.

Stella Godmet nous a également rejoint en septembre 2021 au poste de chargée des relations avec les publics au sein du service Communication & Relations avec les publics. Il s'agit d'une création de poste.

En décembre 2021, nous avons conclu une rupture conventionnelle avec Laura Devoitin – régisseuse principale, embauchée au Théâtre Durance en janvier 2017. Ce poste n'a pour le moment pas été pourvu et sera transformé en poste de régisseur général à la rentrée de septembre 2022.

#### **C. Finances de l'association**

L'année 2021 présente un résultat de 25 743 €.

Les différents postes de charges et de produits sont détaillés dans le rapport financier.

M. le Président soumet au vote le rapport d'activité

♦ ***Vote à l'unanimité du rapport d'activité***



### 3/ - RAPPORT FINANCIER

La parole est donnée par M. le Président à M. Collomp, expert-comptable, pour la présentation du rapport de gestion ci-dessous.

Conformément à ses statuts, l'association Théâtre Durance a clôturé le 31 décembre 2021 les comptes de l'exercice 2021, courant sur 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre. Les opérations comptables ont été validées par le cabinet Alliance Expertise Alpes représenté par M Frédéric Collomp et par M. Hicham Bouzelmad, commissaire aux comptes - Cabinet Secoval Audit.



Pour la septième année consécutive, l'association Théâtre Durance présente un bénéfice, qui s'élève à 25 703 € pour cet exercice 2021 en nette augmentation par rapport aux années précédentes. Le résultat se décompose de la manière suivante :

- Résultat : 25 703 €
- Résultat d'exploitation : 20 074 €
- Résultat courant avant impôt : 20 479 €
- Résultat Exceptionnel : 5 224 €

Ce bénéfice est lié à la reprise de la provision pour risques et charges qui avait été comptabilisée en 2020 pour 86 000 € et qui a été reprise en totalité sur l'exercice 2021.

Comme précisé dans l'annexe comptable, et comme cela avait été le cas en 2020, nous avons comptabilisé une partie des subventions de fonctionnement en fonds dédiés pour 59 608 €. Ces subventions correspondent aux coûts des cessions des spectacles qui n'ont pu être donnés en 2021 mais qui seront reprogrammés en 2022, 2023 ou 2024. Ces fonds dédiés seront ainsi réinjectés en produits sur les prochains exercices comptables.



## PRODUITS

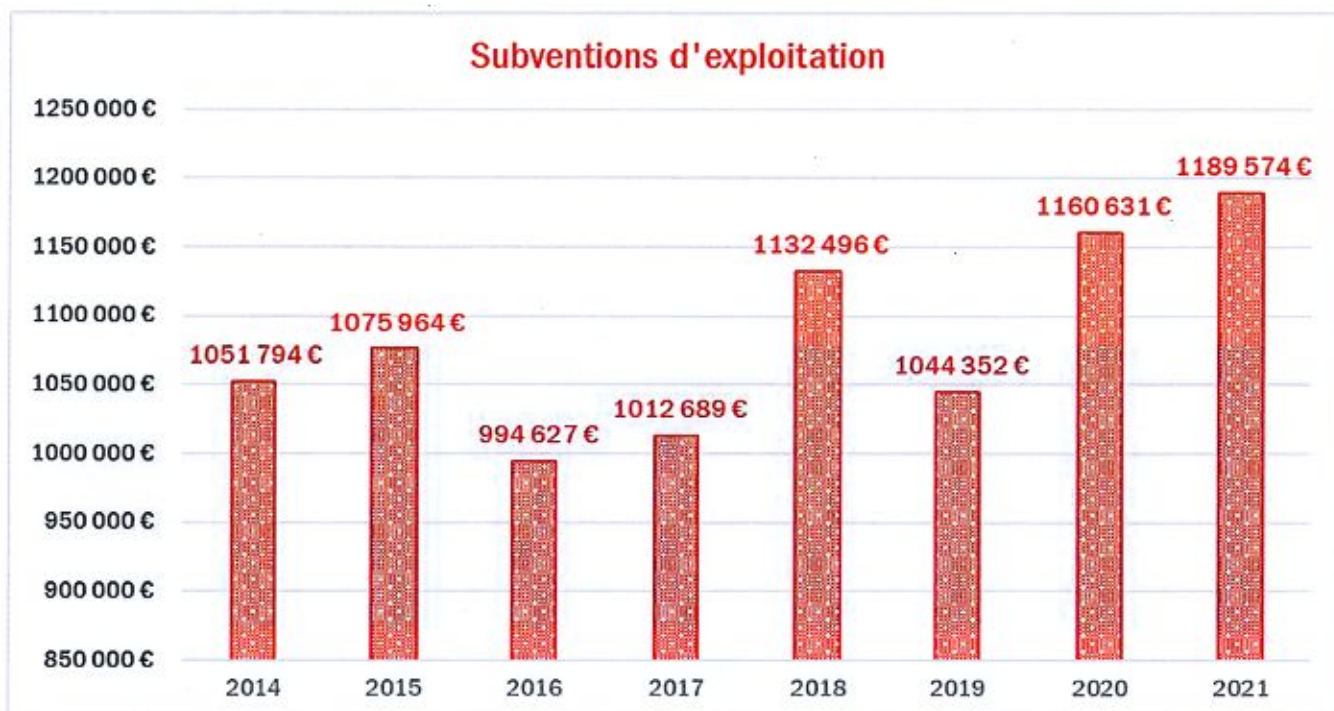
Les produits sont en forte hausse par rapport à 2020 (+ 180 453 €)



Dans le détail, l'augmentation porte sur :

- L'octroi de nouvelles subventions par le biais du dispositif France Relance du Ministère de la Culture – DRAC Provence Alpes Côte d'Azur (+30 000 €). Ce dispositif a notamment permis l'accueil en résidences de compagnies artistiques lors de la fermeture du Théâtre au public, l'organisation d'une soirée supplémentaire de concerts dans le cadre du festival les Escapades et l'ajout de deux concerts supplémentaires dans le cadre du Focus « En attendant les Escapades » au Théâtre.
- La reprise d'une partie des fonds dédiés (+47 957 €) constitués sur l'exercice 2020 pour la reprogrammation de spectacles en 2021.
- La reprise de la provision pour risques et charges qui avait été constituée à la fin de l'exercice 2020. (+ 86 000 €).
- Des indemnités journalières conséquentes qui font suite à l'accident de travail de Mme Godard qui a été arrêtée d'octobre 2020 à septembre 2021 puis en mi-temps thérapeutique de septembre à décembre 2021 (+14 381 €).

Les subventions d'exploitation sont en hausse par rapport à 2020 (+ 28 943 €)

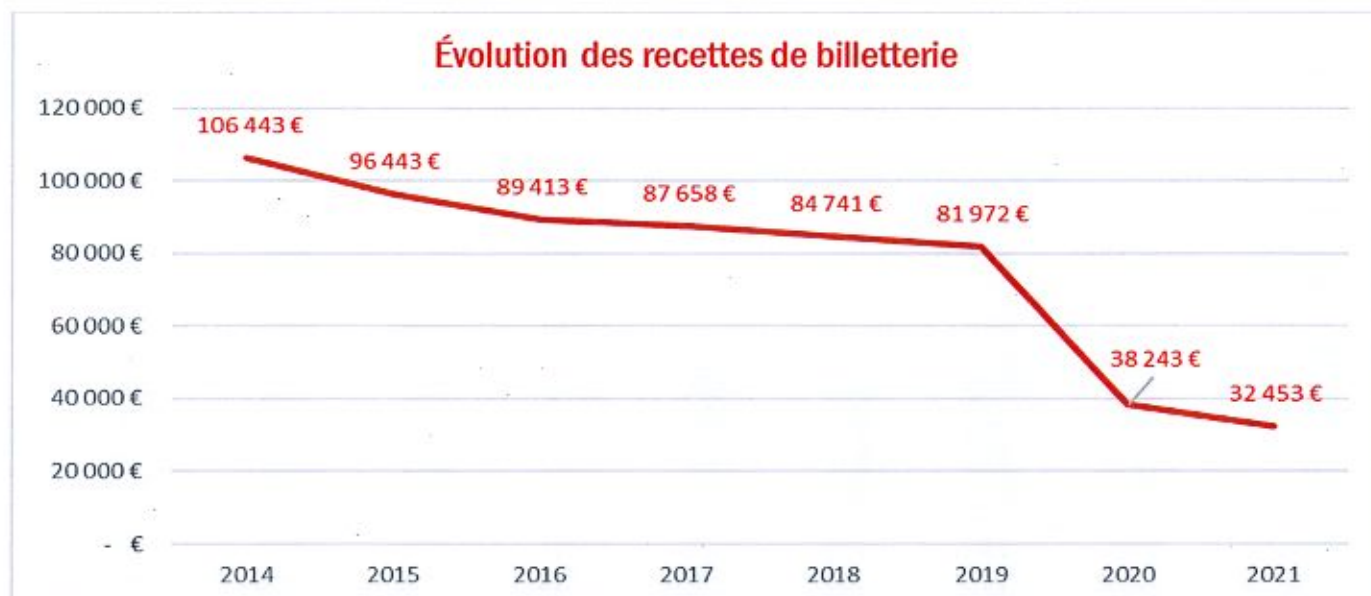


Dans le détail, l'augmentation porte sur :

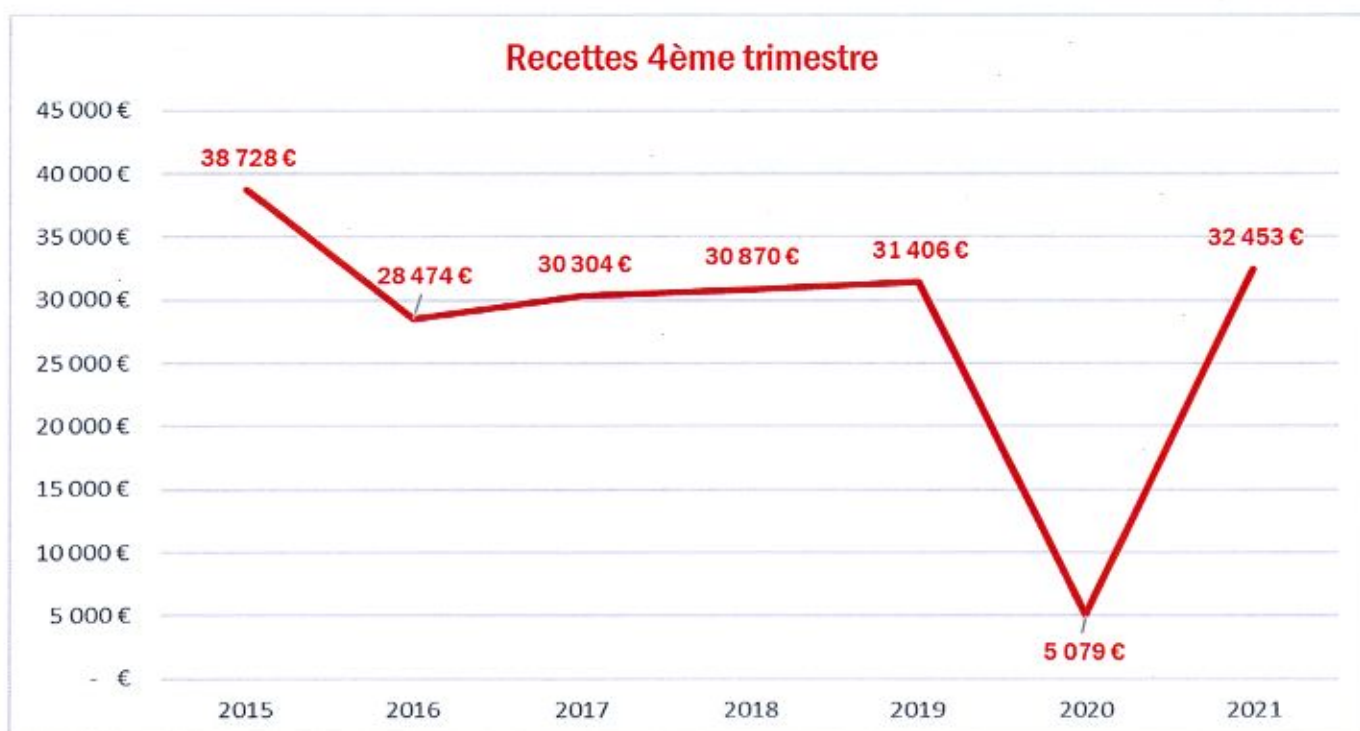
- Le versement de subventions via le dispositif France Relance du Ministère de la Culture – DRAC Provence Alpes Côte d'Azur (+30 000 €).
- La reprise quasi intégrale des subventions du dispositif Compositeur Associé DGCA / Sacem (Bruno Allary – Cie Rassegna) (+18 000 €).
- L'augmentation des aides à l'apprentissage suite à l'embauche d'une nouvelle apprentie en septembre 2021 (+ 5 243 €)
- Les aides et les exonérations covid ont cependant fortement baissées en 2021 (-31 746 €) par rapport à 2020.

## RECETTES BILLETTERIE

Tout comme en 2020, les recettes billetterie ont largement été impactées par la crise sanitaire avec l'annulation de l'ensemble des représentations de janvier à mai 2021 puis la mise en place du pass sanitaire et du pass vaccinal à la rentrée de septembre qui n'a pas simplifié notre tâche pour mobiliser le public.



L'intégralité des recettes billetterie ont été réalisées sur le dernier trimestre 2021 – de septembre à décembre. On retrouve pour ce trimestre, des niveaux de recettes comparables – voir supérieurs - aux saisons antérieures, signe d'un retour à une certaine normalité.





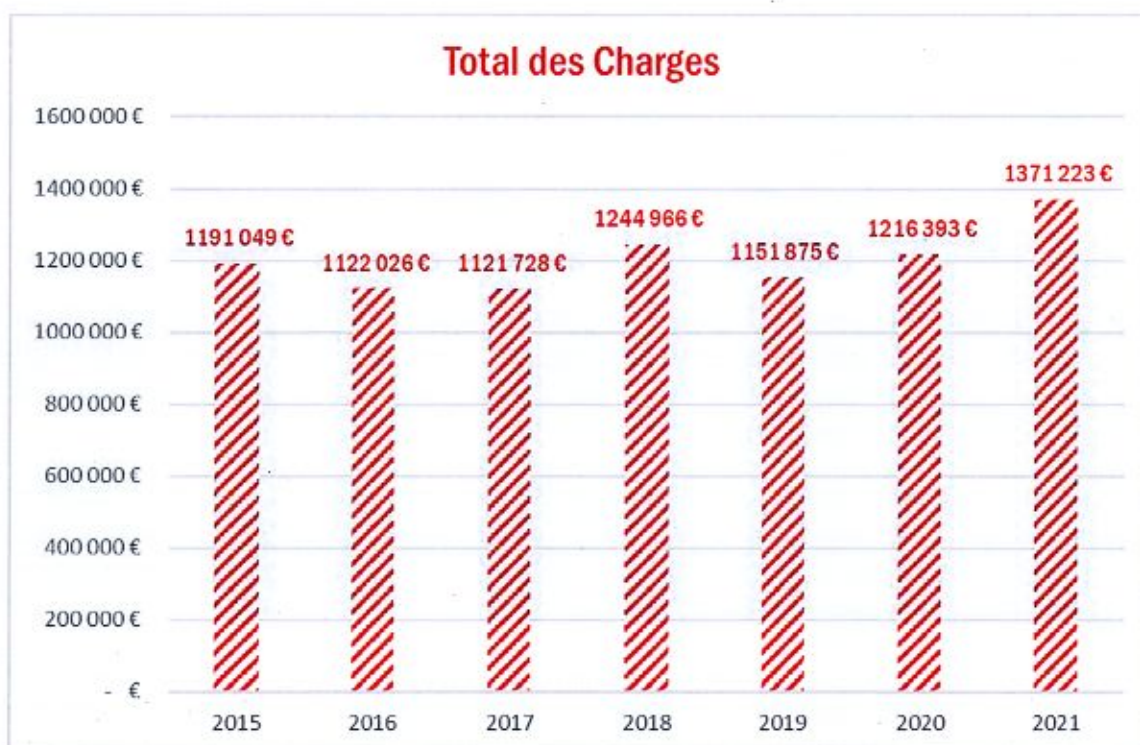
Les autres recettes propres concernent notamment :

- Les recettes buvettes pour le festival (+ 4 932 €).
- Les dons reçus (2 789 €)

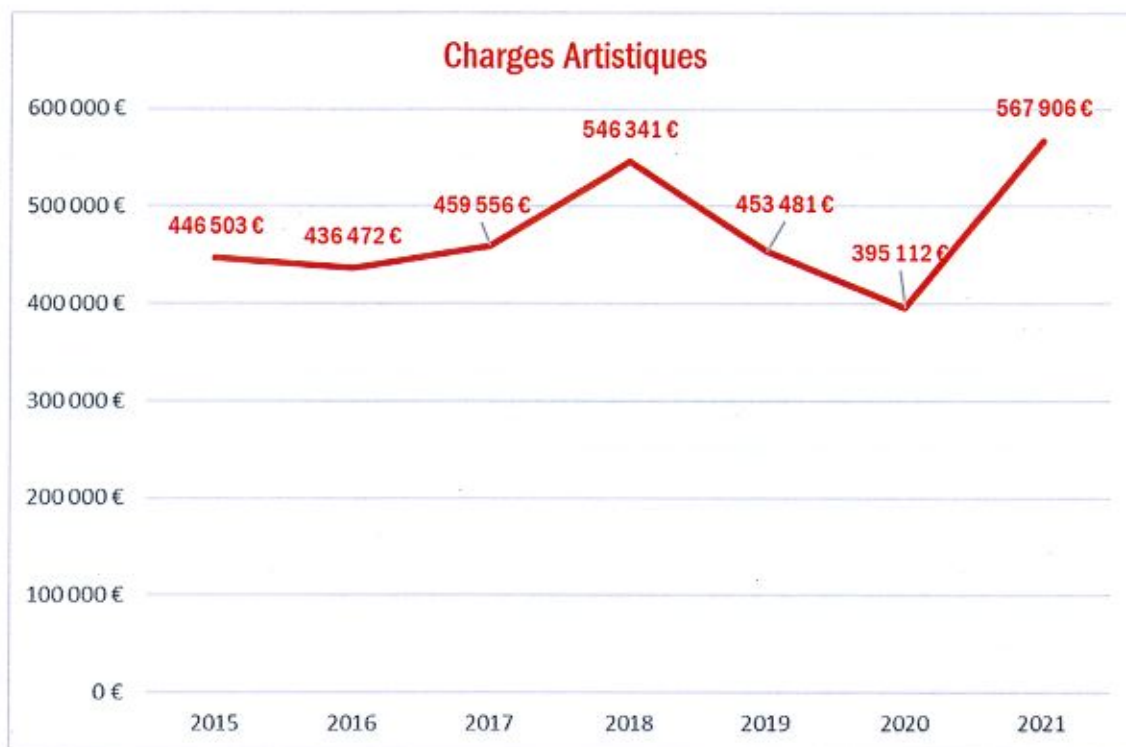
Le chiffre d'affaires est à peu près équivalent à celui de l'année 2020 – bien loin de ceux des années précédentes. La perte de chiffres d'affaires a pu être compensée par l'octroi de nouvelles subventions, les exonérations et les aides covid et la reprise d'une provision pour risques et charges.

### **TOTAL DES CHARGES**

Le total des charges augmente fortement en 2021 par rapport à l'exercice 2020 (+ 154 830 € soit + 11.29 %). Il coïncide dans un premier temps à un retour à une activité presque normale à partir de juin 2021 et même d'un accroissement significatif sur le dernier trimestre.



Le budget artistique concentre l'essentiel de cette augmentation (+172 794 €)



Le festival **Les Escapades**, annulé en juin 2020 et 2021 et reporté en septembre 2021 concentre une grande partie de cette augmentation des dépenses artistiques. Il a occasionné une dépense de 115 756 €. Par ailleurs, la programmation du dernier trimestre 2021 - plus importante que les saisons précédentes – entraîne une augmentation du budget artistique.

Concernant les spectacles annulés de janvier à juin 2021 et comme pour l'année 2020, nous avons fait jouer à plein la solidarité qui nous incombe en tant que structure conventionnée. Nous avons donc reporté les spectacles quand cela était possible et payé en partie ou en totalité les cessions sur les spectacles annulés (87 304 € d'indemnités contre 77 940 € en 2020).

Sur les charges artistiques, il est important de noter que la partie relative aux coproductions, aux actions artistiques et culturelles, aux aides à la résidence est comparable à celle de 2020 et sans commune mesure par rapport aux années précédentes. Elle témoigne de ce qu'a été l'activité du Théâtre au cours des deux premiers semestres, à savoir l'accueil en résidences de compagnies et le soutien à la création et le développement d'un volet ambitieux d'actions d'éducation artistique et culturelle en lien avec les établissements scolaires.

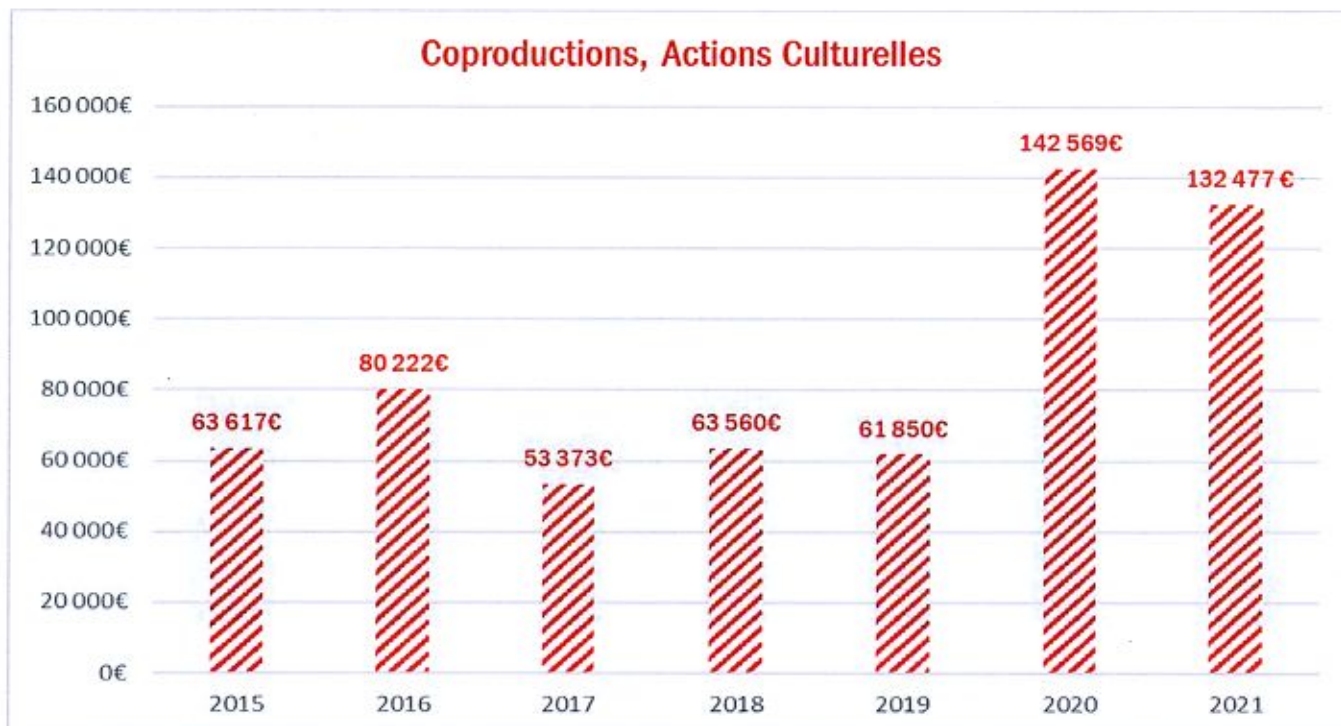
AG THEATRE DURANCE 2021 – 06.05.22 - 14/18

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

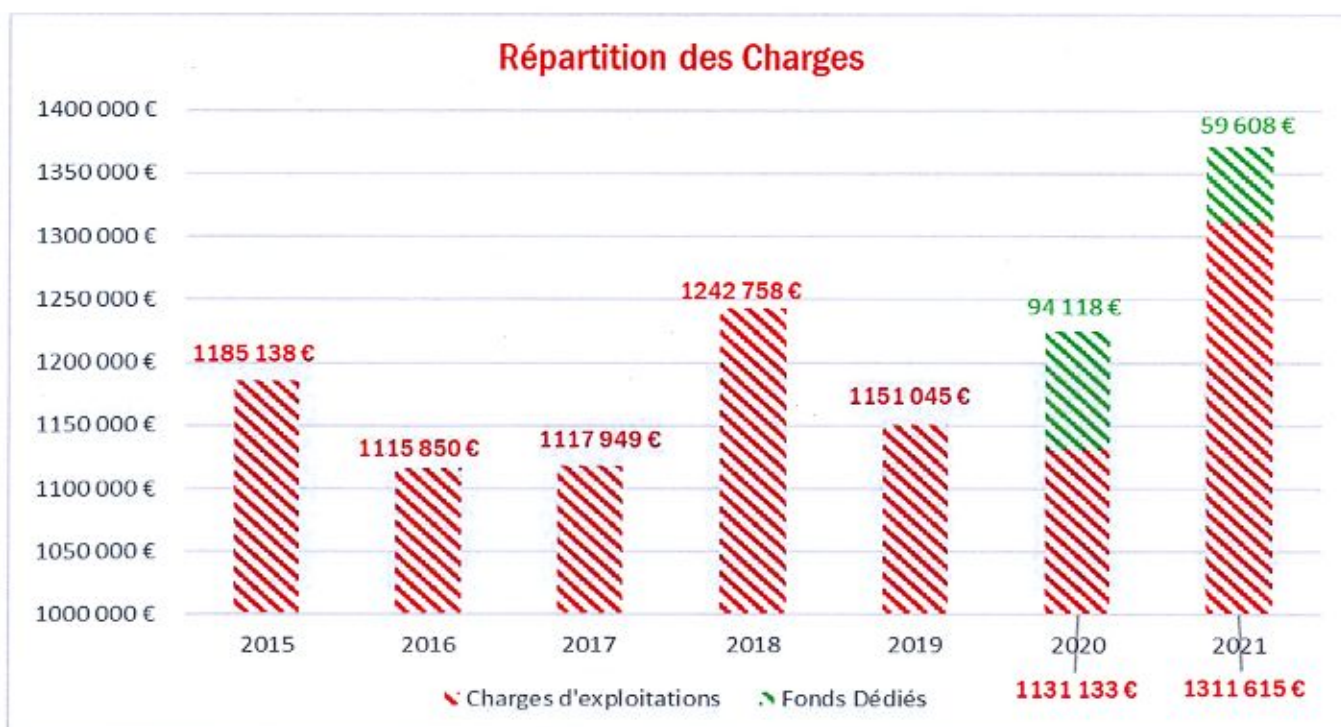
Application agréée E-legalite.com

21\_RP-004-200067437-20221006-41\_06102022



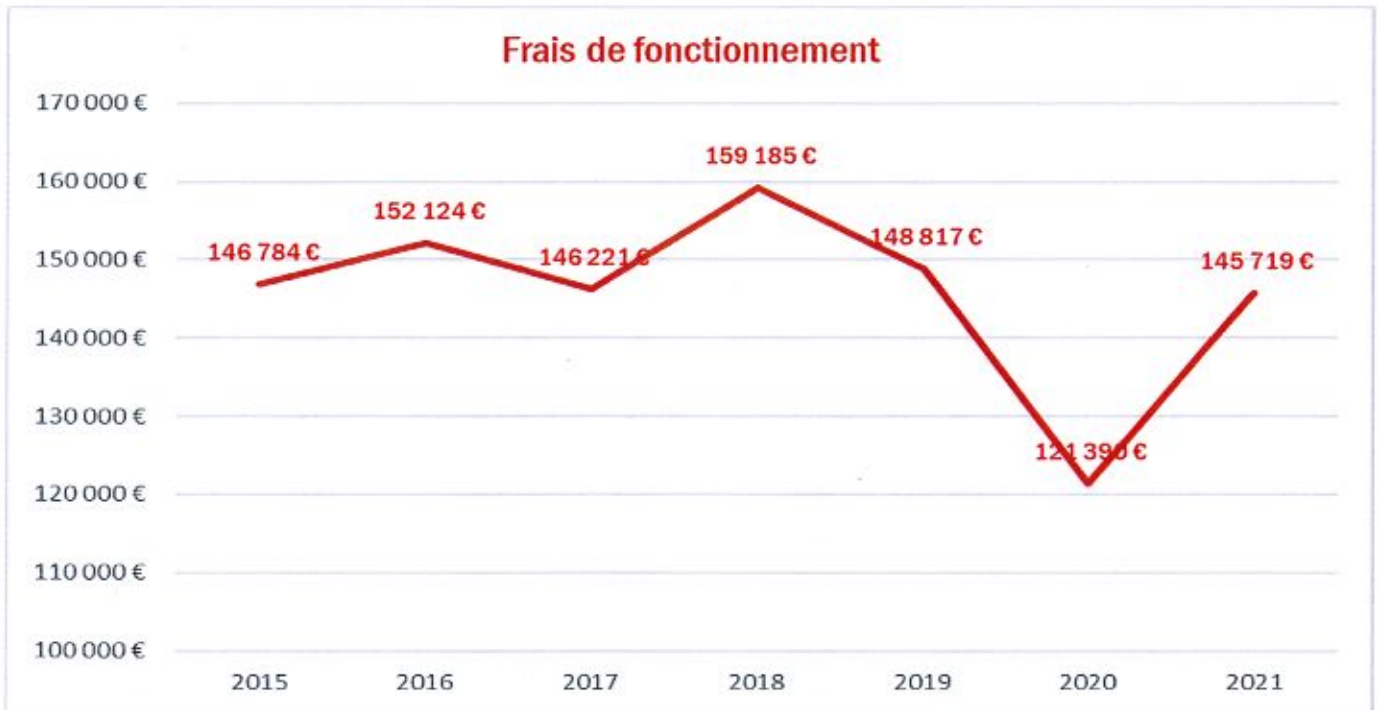
#### Répartition des Charges :

Comme pour l'année 2020, nous avons comptabilisé une partie des subventions de fonctionnement en fonds dédiés pour 59 608 €. Ces fonds dédiés seront ainsi réinjectés en produits sur les prochains exercices comptables.





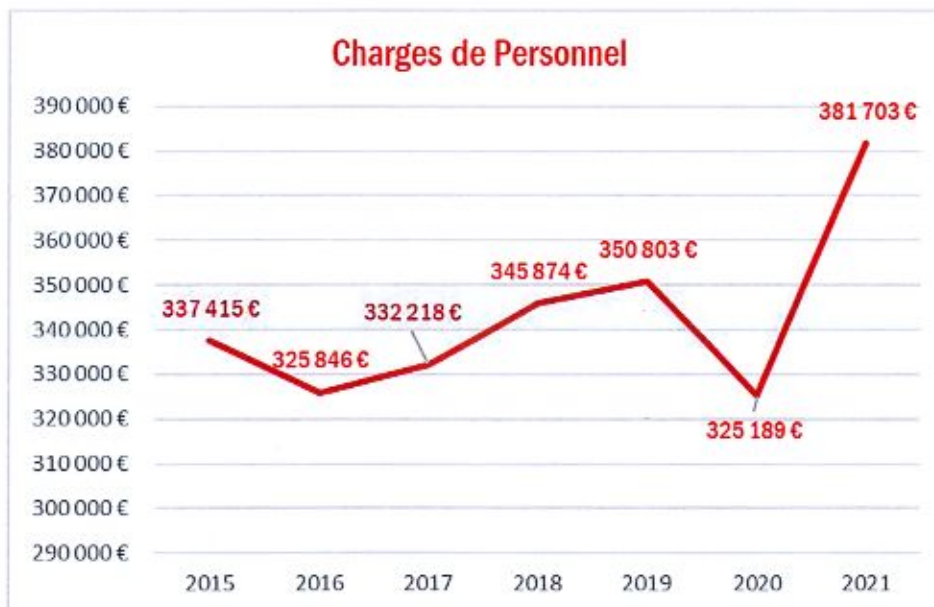
Concernant les frais de fonctionnement :



Ils sont en hausse de 17 % par rapport à 2020 et retrouvent un niveau comparable aux années antérieures.

### PERSONNEL

Les charges de personnel qui regroupent le personnel permanent et intermittent sont en forte hausse par rapport à 2020 (+17.38 %).



L'emploi intermittent augmente par rapport à 2020 sans toutefois retrouver son niveau des années précédentes.

Un poste de Chargée des relations avec les publics a été créé en septembre 2021 pour accompagner le développement du projet sur le volet d'éducation artistique et culturelle.

Le recours aux contrats à durée déterminée est en forte hausse sur la période. Il a été nécessaire de pallier à l'absence de Mme Godard – attachée à l'accueil et arrêtée de janvier à septembre 2021 puis revenue à temps partiel thérapeutique de septembre à décembre 2021.

Nous avons également eu recours à la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'achat (Prime PEPA) qui a été versée à l'ensemble des salariés permanents présents au 31 décembre 2021 (1 000 € par salarié pour un temps plein).

#### Effectif moyen en équivalent temps plein :

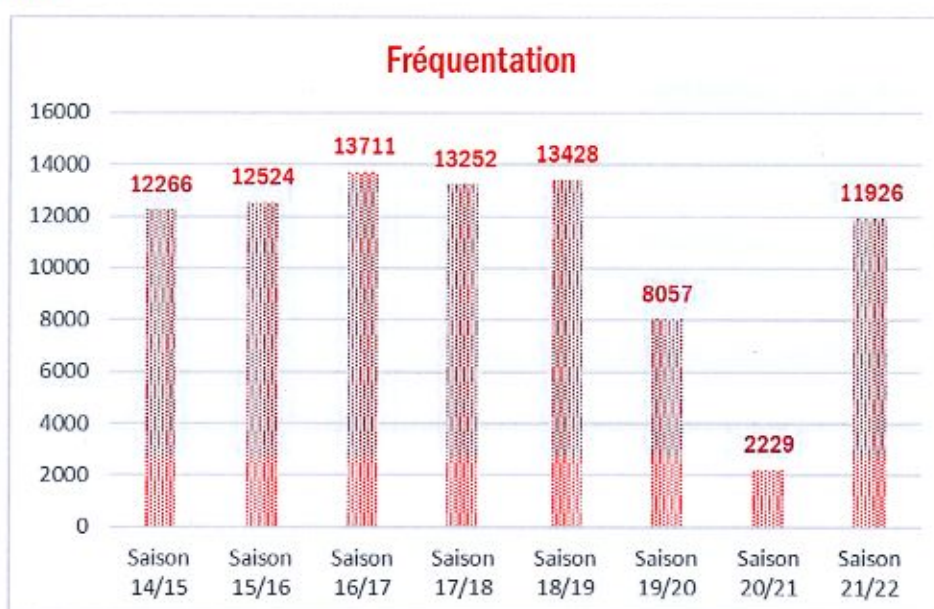
	2018	2019	2020	2021
Permanents CDI	7.72	7.73	8.85	9.38
Permanents CDD	0.16	0.52	1.54	2.67
Intermittents	1.55	1.35	0.93	1.01
Total	9.43	9.59	11.32	11.4
Effectif en fin de période	9	10	11	12

En décembre 2021, nous avons conclu une rupture conventionnelle avec Mme Laura Devoitin – régisseuse principale et arrivée au Théâtre Durance en janvier 2017. Ce poste n'a pour le moment pas été pourvu et sera transformé en poste de régisseur général à la rentrée de septembre 2022.

Nous avons signé un CDI avec M. Tristan Pelicier en janvier 2021 pour un poste d'agent d'accueil – Sécurité SSIAP1. Il intègre donc l'effectif permanent de l'association qui est porté à 12 au 31 décembre 2021.

En septembre 2021, nous avons accueilli une nouvelle apprentie au sein du service technique. Hélène Hullin prépare un titre professionnel de régisseur du spectacle à L'ISTS de Marseille. Elle sera présente jusqu'en juillet 2023.

## FREQUENTATION



Bien évidemment, la fréquentation au théâtre a connu une forte baisse sur la saison 20/21 en raison de l'épidémie de covid-19. Avec 2229 spectateurs d'octobre 2020 à mai 2021, la fréquentation a baissé de 72,33% par rapport à la saison 19/20 et de 83.40 % par rapport à la saison 18/19.

Au 21 avril, la fréquentation de la saison 21/22 – encore en cours – devrait retrouver un niveau comparable aux saisons pré-covid.



M. le Président donne ensuite la parole à M. Maxime Bersan, représentant le commissaire aux comptes. Un contrôle ciblé a été effectué sur les fonds dédiés et la provision d'indemnité de départ à la retraite mise en place en 2020 a été renouvelée.

Suite à l'audit des comptes annuels de l'association qui s'est déroulé en collaboration avec l'expert-comptable et l'administrateur du Théâtre pour l'exercice clos le 31/12/2021, le commissaire aux comptes certifie sans souci que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice., sont certifiés sincères sans aucune observation ni réserve.

M. le Président soumet au vote le rapport financier et propose l'affectation du résultat au Report à Nouveau

♦ ***Vote à l'unanimité du rapport financier et de l'affectation du résultat au Report à Nouveau***

**M. le Président donne ensuite la parole à M. Claude Fiaert qui représente Mme Patricia Granet, excusée.**

Il rappelle à cette occasion que Provence Alpes Agglomération a reconduit sa confiance et reste un partenaire majeur du Théâtre Durance. Claude Fiaert est satisfait de l'évolution du projet et particulièrement de ce que nous mettons conjointement en place avec le label Scène Nationale tant espéré. Il s'agit de l'implication de tous dans le projet, l'équipe du Théâtre, son président et tous les bénévoles.

Il a accompagné Elodie Presles avec humilité et beaucoup d'énergie à ses rendez-vous avec les élus des Communautés de communes du Département et la DLVA. Il est clair que le projet n'est pas de faire en lieu et place des autres intercommunalités, ça ne fonctionne pas comme ça. Il ne faut pas que les élus aient l'impression qu'on va les dessaisir. Le Théâtre doit offrir plus aux habitants du département en apportant plus de programmation, plus de médiation avec une technicité reconnue et en ayant à l'occasion de ces collaborations plus de financement par l'obtention du Label.

#### **4/ - Montant de la cotisation**

M. le Président propose de maintenir la cotisation à 10 € pour 2023.

♦ ***Vote à l'unanimité du montant de la cotisation 2023***

#### **5/ - Questions diverses : vie de l'association**

Maryse Rouge et Hélène Arnaud présentent leur démission du Conseil d'administration au Président.

Serge Carel présente sa candidature en tant que membre du Conseil d'administration au Président. Il s'agit de la seule candidature adressée par courrier conformément aux statuts.

♦ ***Vote à l'unanimité de la cooptation de Serge Carel au Conseil d'administration.***

*Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H.*

Alfred Martin, prés

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com